

[Accueil](#) | [Genève](#) | [Actu genevoise](#) | Menace de pauvreté en Suisse romande: Entre pandémie et inflation, des familles glissent

Abo **Menace de pauvreté en Suisse romande**

# Entre pandémie et inflation, des familles glissent dans la précarité

Le Centre social protestant tire la sonnette d'alarme: une partie de la classe moyenne pourrait tomber dans la pauvreté d'ici l'hiver.

Emilien Ghidoni

Publié aujourd'hui à 18h40



Pour le CSP, la pauvreté en Suisse est un sujet tabou, mais bien réel.

LAURENT GUIRAUD

«On est au-devant d'un tsunami social», lance Pierre Amman, directeur du CSP Berne et Jura. Ce jeudi, les sections cantonales du Centre social protestant (CSP) se sont réunies à Genève pour alerter sur un mal invisible: la précarisation croissante des familles romandes. Avec l'inflation et les pénuries d'énergie, le filet social pourrait ne pas suffire. Car selon le CSP, les aides distribuées par les cantons sont trop dures à obtenir.

Dans la salle, Anaïs\*, mère de trois enfants, acquiesce vivement de la tête. Cette Genevoise est venue témoigner de son parcours accidenté. Après un divorce difficile, elle s'est retrouvée endettée jusqu'au cou. Ayant ses trois enfants à sa charge, dont un qui n'étudie pas, les allocations ne suffisent pas à couvrir les dépenses. «Dans ce genre de cas, on se retrouve à moins dépenser dans l'alimentation. Ça veut dire plus de malbouffe, donc plus de problèmes de santé», raconte-t-elle. Aujourd'hui, elle est à peu près sortie d'affaire, mais elle redoute l'hiver à venir.

## Une précarité difficile à chiffrer

Combien de familles sont dans le même cas qu'Anaïs? Il est difficile d'établir des chiffres précis. Selon les responsables du CSP, les personnes qui sollicitent leur aide ne sont que la partie émergée de l'iceberg. «Nous avons enregistré une hausse considérable des demandes en 2021, indique Alain Bolle, directeur du CSP Genève. Encore aujourd'hui, on n'a pas les moyens de répondre à toutes ces sollicitations.»

---

**«Nous avons enregistré une hausse  
considérable des demandes en 2021»**

Alain Bolle, directeur du CSP Genève

---

Pourtant, dans d'autres cantons, le nombre de personnes demandant l'aide de l'organisation reste stable: environ 20'000 appels à la section vaudoise et 750 familles suivies par la section neuchâteloise. «C'est sans compter toutes les demandes que nous ne pouvons pas traiter», précise Bastienne Joerchel, directrice de CSP. ch.

Cette stabilité serait trompeuse. Avec l'inflation et la pénurie d'énergie, beaucoup de familles risquent de perdre gros. «Rien qu'à Genève, environ 25% des foyers n'ont pas d'épargne, indique Alain Bolle. Que va-t-il se passer pour ces gens lorsque les primes maladie ou la facture d'électricité vont augmenter en janvier?»

## Mesures d'urgence exigées

Face à cet hiver qui s'annonce difficile, le CSP craint que les aides sociales ne suffisent pas. Les critères pour en bénéficier sont «morcelés» de canton en canton. Les documents à fournir sont nombreux et les paliers salariaux souvent bas. Confrontées à ces obstacles, beaucoup de familles renonceraient à ces aides. De plus, les enfants restent de plus en plus tard dans le foyer familial. Un poids financier supplémentaire pour leurs parents.

Pour empêcher les familles de sombrer dans la précarité, l'organisation recommande un train de mesures. Ses cadres exigent la création d'une aide d'urgence pour les situations de crise. «Avec la pandémie, nous avons vu que même les familles de la classe moyenne peuvent sombrer, avance Alain Bolle. Leur offrir un soutien ponctuel pourrait, à l'avenir, leur permettre de garder la tête hors de l'eau.»

Autre changement souhaité: un meilleur encadrement des aides sociales. Actuellement, les critères d'attribution relèvent de la compétence des cantons. «La Confédération recommande et les cantons disposent, résume Caroline Regamey, responsable au CSP Vaud. Il faudrait peut-être revoir ce système.»

Mais l'organisation ne se fait pas d'illusions. Au niveau fédéral, de telles actions prennent du temps. «En attendant, nous comptons sur les cantons pour pallier le plus urgent. Par exemple, du côté de Vaud, les subsides versés pour payer les assurances maladie sont calculés en fonction du revenu. Pourquoi ne pas s'en inspirer?» suggère Alain Bolle.

\* Prénom connu de la rédaction

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

## 1 commentaire